

PROCÉDURES POUR LES TESTS COVID SUR SITE

PRÉREQUIS

L'INS Québec en partenariat avec Caprion biosciences offre les tests COVID PCR aux athlètes ASYMPTOMATIQUES nécessitant un dépistage pour un camp ou avant un départ à l'étranger. Il est important de noter que tout athlète présentant des symptômes ne peut accéder à l'institut et ne peut être testé pour la covid-19 sur site. Toute personne symptomatique ou présentant des facteurs de risque de contagiosité (récent contact étroit avec une personne infectée, retour de voyage international, etc.) sera référée aux cliniques COVID identifiées par la santé publique.

COÛT DES TESTS DE DÉPISTAGE

- Le coût par athlète est de \$135.00 plus les taxes applicables. Ceci inclut les coûts pour les prélèvements avec l'infirmière, le matériel nécessaire, le transport et l'analyse en laboratoire.
- Les équipes peuvent demander un soutien financier à À Nous le Podium (ANP) tel qu'indiqué dans le document : Lignes directrices du programme olympique et paralympique du Canada pour le dépistage de la covid-19.

PROCÉDURE

- Contacter l'INS Québec idéalement 2 semaines à l'avance, minimum 1 semaine à l'adresse suivante : testcovid@insquebec.org
- Transmettre les informations suivantes :
 - Liste complète des athlètes et membres du personnels ASYMPTOMATIQUES nécessitant un test de dépistage.
 - Fournir les noms tels qu'ils figurent sur le passeport. Une copie du passeport doit être envoyée à l'INS Québec 1 semaine avant la date des tests de dépistage.
 - Date de naissance et coordonnées de toutes les personnes se trouvant sur la liste fournie : téléphone cellulaire et adresse courriel.
 - Coordonnées de la personne responsable de la réception des résultats pour le groupe.
- Retourner à l'INS Québec le formulaire de consentement autorisant la communication par voie électronique signé par chacun pour la transmission du certificat officiel du résultat du test.
- Le personnel de la clinique médico-sportive de l'INS Québec est responsable de produire les requêtes et de les remettre au personnel infirmier qui fera les prélèvements, de sorte à ce que la manipulation de documents soit limitée et que les personnes sur la liste de prélèvements n'aient qu'à se présenter au local identifié, à l'heure prévue.

JOURNÉE DU TEST

- Au maximum 4 heures avant de se présenter à l'INS Québec, tous doivent compléter le questionnaire d'évaluation des symptômes COVID en ligne : <https://www.insquebec.org/accueil/informations-covid-19/>
- Se rendre au local désigné (104) à l'heure de son rendez-vous et porter le masque en tout temps.

RÉSULTATS DES TESTS

- Les résultats des tests seront communiqués à l'intérieur de 12-48 heures.
- Un certificat officiel par prélèvement sera envoyé par courriel au responsable désigné par le sport, lorsque le sport aura fait une demande de groupe.
- Dans le cas d'athlète individuel, leur certificat de résultat leur sera envoyé par courriel directement par le personnel de la clinique médico-sportive de l'INS Québec.
- Tous les résultats seront aussi communiqués au médecin d'équipe et à la directrice médicale de l'INS Québec
- Dans l'éventualité d'un test positif, le médecin d'équipe complètera le formulaire de déclaration de la santé publique et l'acheminera aussi sur le portail de Caprion dans un dossier prévu à cet effet. Tout test positif sera déclaré à la santé publique et l'enquête de contact suivra. L'athlète sera avisé d'immédiatement de se mettre en quarantaine et le médecin d'équipe suivra l'évolution de son état de santé.

TEST APPELÉ « ESSAI AU POINT DE SOINS »

- Bien que la demande de tests « Essai au point de soins » se fait sentir au Québec dans certains contextes particuliers, la trousse bKIT Virus Finder COVID-19 de Hyris ne peut être entérinée pour le moment précise le Laboratoire de Santé Publique du Québec (LSPQ).
- Bien que cette trousse soit approuvée comme « Essai au point de soins » par Santé Canada, son mode de fonctionnement requiert du matériel spécialisé et une certaine expertise dans la manipulation des échantillons pour permettre l'analyse par la trousse bKIT Virus Finder COVID-19 de Hyris .
- Le LSPQ travaillera en collaboration avec l'INS Québec afin d'évaluer la possibilité de mettre en place les règles nécessaires pour l'utilisation et la validation des résultats du bKIT Virus Finder COVID-19 de Hyris
- Le LSPQ et le ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS), en collaboration avec l'INS Québec, évaluent d'autres options de test rapide à mettre en place à l'INS Québec et pour l'ensemble des athlètes olympiens et paralympiens du Québec.